

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : SYNDICAT
MIXTE BRIVE SOUILLAC (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25190317500023

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BRIVE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	

Accusé de réception en préfecture	44
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF	46
Date de télétransmission : 03/04/2024	
Date de réception préfecture : 03/04/2024	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	52
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	54
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'étus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF Date de télétransmission : 03/04/2024 Date de réception préfecture : 03/04/2024
--

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5 DGF / population	0.00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	1.09
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97.95
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	119.78
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	369.50
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	23.32

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

Accusé de réception en date du 19/25/19 à 10h00 par le Président de la Communauté de Communes de Brive Souillac. L'Assemblée délibérante a été convoquée en séance publique le 19/25/19 à 10h00. Le présent budget a été voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

(1) - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(2) - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(3) - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(4) - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(5) - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(6) - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)		
TOTAL DU BUDGET	7 765 934,04	10 606 553,07	813 144,00	A1	3 653 763,03
Investissement	3 468 857,92	6 062 960,02 (3)	-876 507,17	A2	1 717 594,93
Fonctionnement	4 297 076,12	4 543 593,05 (4)	1 689 651,17	A3	1 936 168,10

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses	Recettes	Solde (B)			
I + II	16 718,43	III + IV	0,00	B1	-16 718,43
Investissement	16 718,43	III	0,00	B2	-16 718,43
Fonctionnement	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	3 637 044,60
Investissement	1 700 876,50
Fonctionnement	1 936 168,10

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 16 718,43
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	1 500,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	15 218,43
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
PPISMABS1	PPI 2024-2028	23	10 435 055,00
TOTAL			10 435 055,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			10 435 055,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
TOTAL			
			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	31 500,00	1 500,00	30 000,00	30 000,00	31 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	3 876 818,90	15 218,43	5 400 055,00	5 400 055,00	5 415 273,43
Total des dépenses d'équipement		3 913 818,90	16 718,43	5 430 055,00	5 430 055,00	5 446 773,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 077 973,00	0,00	963 983,00	963 983,00	963 983,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 077 973,00	0,00	963 983,00	963 983,00	963 983,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 991 791,90	16 718,43	6 394 038,00	6 394 038,00	6 410 756,43

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	202 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		202 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00

TOTAL	7 193 791,90	16 718,43	6 596 038,00	6 596 038,00	6 612 756,43
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 612 756,43
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 816 299,07		2 973 161,50	2 973 161,50	2 973 161,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	202 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 038 299,07		3 195 161,50	3 195 161,50	3 195 161,50

TOTAL	8 070 299,07	0,00	4 895 161,50	4 895 161,50	4 895 161,50
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 717 594,93
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 612 756,43
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 993 161,50

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, en vertu de dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
N° 2024-00178
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	36 720,00	0,00	37 754,00	37 754,00	37 754,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 636 391,75	0,00	2 798 136,00	2 798 136,00	2 798 136,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 728 111,75	0,00	2 890 890,00	2 890 890,00	2 890 890,00
66	Charges financières	631 000,00	0,00	565 104,00	565 104,00	565 104,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	37 832,10		20 512,60	20 512,60	20 512,60
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 396 943,85	0,00	3 476 506,60	3 476 506,60	3 476 506,60
023	Virement à la section d'investissement (4)	1 816 299,07		2 973 161,50	2 973 161,50	2 973 161,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 836 299,07		2 993 161,50	2 993 161,50	2 993 161,50
TOTAL		6 233 242,92	0,00	6 469 668,10	6 469 668,10	6 469 668,10
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						6 469 668,10

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 091,75		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 543 591,75	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	4 543 591,75	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 936 168,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 469 668,10
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 993 161,50
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	963 983,00	0,00	963 983,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	31 500,00	0,00	31 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	5 415 273,43	202 000,00	5 617 273,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 410 756,43	202 000,00	6 612 756,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 612 756,43
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	55 000,00		55 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	37 754,00		37 754,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 798 136,00	0,00	2 798 136,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00		0,00
66	Charges financières	565 104,00	0,00	565 104,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 512,60	20 000,00	40 512,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 973 161,50	2 973 161,50
Dépenses de fonctionnement – Total		3 476 506,60	2 993 161,50	6 469 668,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 469 668,10
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	202 000,00	202 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 000,00	20 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 973 161,50	2 973 161,50
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 700 000,00	3 195 161,50	4 895 161,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 717 594,93
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 612 756,43
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	4 533 500,00		4 533 500,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 533 500,00	0,00	4 533 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 936 168,10
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 548 924,53
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 09/04/2024
Préfecture : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 193 791,90	16 718,43	0,00	6 596 038,00	6 596 038,00	5 400 055,00	1 195 983,00	6 612 756,43
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	31 500,00	1 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	31 500,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 876 818,90	15 218,43	0,00	5 400 055,00	5 400 055,00	5 400 055,00	0,00	5 415 273,43
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 913 818,90	16 718,43	0,00	5 430 055,00	5 430 055,00	5 400 055,00	30 000,00	5 446 773,43
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 077 973,00	0,00	0,00	963 983,00	963 983,00	0,00	963 983,00	963 983,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	3 077 973,00	0,00	0,00	963 983,00	963 983,00	0,00	963 983,00	963 983,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	6 991 791,90	16 718,43	0,00	6 394 038,00	6 394 038,00	5 400 055,00	993 983,00	6 410 756,43
Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations patrimoniales (7)	202 000,00	0,00	0,00	202 000,00	202 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00
Total des dépenses d'ordre	202 000,00	0,00	0,00	202 000,00	202 000,00	0,00	202 000,00	202 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								6 612 756,43

Accusé de réception en préfecture
N° 257930333-2024-08BP-EP
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception en préfecture : 03/04/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 070 299,07	0,00	4 895 161,50	4 895 161,50	4 895 161,50
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
021 <i>Virlement de la section de fonctionnement</i>	1 816 299,07		2 973 161,50	2 973 161,50	2 973 161,50
022 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
023 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	202 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des recettes d'ordre	2 038 299,07		3 195 161,50	3 195 161,50	3 195 161,50

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 717 594,93
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	6 612 756,43
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
 le 03/04/2024 à 10h 07
 N° 2024-0328-2024-08 BP-BP
 Date de transmission : 03/04/2024
 Date de réception en préfecture : 03/04/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire.(3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 193 791,90	16 718,43	0,00	6 596 038,00	6 596 038,00	5 400 055,00	1 195 983,00	6 612 756,43
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 Frais d'études	5 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	31 500,00	1 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	31 500,00
20413342 IC : Bâtiments, installations	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2041582 Autres grps - Bâtiments et Installat	1 500,00	1 500,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 876 818,90	15 218,43	0,00	5 400 055,00	5 400 055,00	5 400 055,00	0,00	5 415 273,43
2312 Agencements et aménagements de terrains	106,05	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313 Constructions	70 000,00	0,00		2 875 000,00	2 875 000,00	2 875 000,00	0,00	2 875 000,00
2315 Install., matériel et outill. technique	3 806 712,85	15 218,43		2 525 055,00	2 525 055,00	2 525 055,00	0,00	2 540 273,43
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 913 818,90	16 718,43	0,00	5 430 055,00	5 430 055,00	5 400 055,00	30 000,00	5 446 773,43
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 077 973,00	0,00		963 983,00	963 983,00		963 983,00	963 983,00
Emprunts en euros	3 077 973,00	0,00		963 983,00	963 983,00		963 983,00	963 983,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Accusé de réception en préfecture
04c-2616003175
Date de télétransmission : 09/04/2024
Date de dépôt : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières	3 077 973,00	0,00	0,00	963 983,00	963 983,00	0,00	963 983,00	963 983,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	6 991 791,90	16 718,43	0,00	6 394 038,00	6 394 038,00	5 400 055,00	993 983,00	6 410 756,43
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)								
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	202 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
Opérations patrimoniales (8)								
2313	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
2315	200 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Install., matériel et outill. technique								
Total des dépenses d'ordre	202 000,00			202 000,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	6 070 299,07	0,00	4 895 161,50	4 895 161,50	4 895 161,50
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1641 Emprunts en euros	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 032 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 816 299,07		2 973 161,50	2 973 161,50	2 973 161,50
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28041662 Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 752,00		1 752,00	1 752,00	1 752,00
28041664 Autres org pub - Bât. et installations	17 031,00		17 349,00	17 349,00	17 349,00
28041666 Licences, logiciels, droits similaires	230,00		0,00	0,00	0,00
28041668 Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00		125,00	125,00	125,00
28041669 Autres inst., matériel, outill. techniques	706,00		0,00	0,00	0,00
28041671 Installations générales, aménagt divers	156,00		0,00	0,00	0,00
28041673 Autre matériel informatique	0,00		774,00	774,00	774,00
28041675 Opérations patrimoniales (9)	202 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
28041677 Avances commandés immo corporelles	202 000,00		202 000,00	202 000,00	202 000,00
Total des recettes d'ordre	2 038 299,07		3 195 161,50	3 195 161,50	3 195 161,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 233 242,92	0,00	0,00	6 469 668,10	6 469 668,10	0,00	6 469 668,10	6 469 668,10
011	Charges à caractère général (3)	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	36 720,00	0,00		37 754,00	37 754,00		37 754,00	37 754,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 636 391,75	0,00	0,00	2 798 136,00	2 798 136,00	0,00	2 798 136,00	2 798 136,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 728 111,75	0,00	0,00	2 890 890,00	2 890 890,00	0,00	2 890 890,00	2 890 890,00
66	Charges financières	631 000,00	0,00		565 104,00	565 104,00		565 104,00	565 104,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	37 832,10			20 512,60	20 512,60		20 512,60	20 512,60
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	668 832,10	0,00	0,00	585 616,60	585 616,60	0,00	585 616,60	585 616,60
	Total des dépenses réelles	4 396 943,85	0,00	0,00	3 476 506,60	3 476 506,60	0,00	3 476 506,60	3 476 506,60
023	Virement à la section d'investissement	1 816 299,07			2 973 161,50	2 973 161,50		2 973 161,50	2 973 161,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 836 299,07	0,00	0,00	2 993 161,50	2 993 161,50	0,00	2 993 161,50	2 993 161,50
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								6 469 668,10

Accusé de réception en préfecture
 019-25190303-2024-0328-2024-08E-P-BP
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de dépôt en préfecture : 03/04/2024

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 233 242,92	0,00	0,00	6 469 668,10	6 469 668,10	0,00	6 469 668,10	6 469 668,10
011	Charges à caractère général (4)	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	1 800,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
6161	Multirisques	3 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
617	Etudes et recherches	24 500,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	0,00		1 050,00	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62878	Remb. frais à des tiers	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	250,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	36 720,00	0,00		37 754,00	37 754,00		37 754,00	37 754,00
013	Autre personnel extérieur	36 720,00	0,00		37 754,00	37 754,00		37 754,00	37 754,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65338-2024-03/04/2024	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 636 391,75	0,00	0,00	2 798 136,00	2 798 136,00	0,00	2 798 136,00	2 798 136,00
65338	Autres	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	10 091,75	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 000 000,00	0,00		850 000,00	850 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 543 591,75	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
74611	DGD des communes et EPCI	2 118,00	0,00	2 118,00	2 118,00	2 118,00
7472	Participation régions	1 207 845,50	0,00	1 207 845,50	1 207 845,50	1 207 845,50
7473	Participation départements	1 358 218,58	0,00	1 358 218,58	1 358 218,58	1 358 218,58
74741	Participation communes membres du GFP	13 294,15	0,00	13 294,15	13 294,15	13 294,15
74751	Participation GFP de rattachement	1 791 164,60	0,00	1 791 164,60	1 791 164,60	1 791 164,60
74758	Participation autres groupements	62 482,49	0,00	62 482,49	62 482,49	62 482,49
747888	Autres	98 376,68	0,00	98 376,68	98 376,68	98 376,68
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	4 533 500,00	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 091,75		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 091,75		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	4 543 591,75	0,00	4 533 500,00	4 533 500,00	4 533 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-2303175-20240328-2024-08BP-BF
de transmission : 03/04/2024
de préfecture : 03/04/2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le préèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					29 529 315,58									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Profil d'amortissement : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Comprend les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Reception en préfecture
 le 03/04/2024
 N° de transmission : 03/04/2024
 Réception préfecture : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		16 751 297,91					963 982,89	570 851,07	0,00	103 238,97

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
005 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	6 000 000,00	3 000 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	Taux fixe à 4,05 %	296 486,72	Taux fixe 3.52% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.15%)	3,571	107 360,00	0,00	17,91
TOTAL (B)		6 000 000,00	3 000 000,00						296 486,72			107 360,00	0,00	17,91
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		6 000 000,00	3 000 000,00						296 486,72			107 360,00	0,00	17,91

(1) Indiquer le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Montant nominal
(3) Capital restant dû à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(4) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(5) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - BP - 2024

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

IV -- ANNEXES

IV

B1.4

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnels)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	82,09	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 751 297,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	17,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00
							0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception en préfecture : 03/04/2024

(1) Cet annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €	Catégories de biens amortis		
L	PT202-FRAIS DOCUMENTS D'URBANISME		10	08/12/2022
L	PT2031 - FRAIS D'ETUDES		5	08/12/2022
L	PT2032-FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPEMENT		5	08/12/2022
L	PT2033- FRAIS D'INSERTION		5	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		4	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022
L	BIENS MOBILIER, MATERIEL ET ETUDES		5	08/12/2022
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30	08/12/2022
L	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL		40	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	BATIMENTS SCOLAIRES - 500 000 EUROS	08/12/2022
L	BATIMENTS SCOLAIRES + 500 000 EUROS	08/12/2022
L	BATIMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX - 500 000 EURO	08/12/2022
L	BATIMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX + 500 000 EURO	08/12/2022
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS - 500 000 EUROS	08/12/2022
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS + 500 000 EUROS	08/12/2022
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE - 500 000 EUROS	08/12/2022
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE + 500 000 EUROS	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 500 000 EUROS	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS + 500 000 EUROS	08/12/2022
L	IMMEUBLES DE RAPPORT - 500 000 EUROS	08/12/2022
L	PT213-IMMEUBLES DE RAPPORT	08/12/2022
L	IMMEUBLES DE RAPPORT + 500 000 EUROS	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES - 500 000 EUROS	08/12/2022
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES + 500 000 EUROS	08/12/2022
L	PT2135 -AUTRES INSTALLATIONS TECHNIQUES (gare rout	08/12/2022
L	PT2135-INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTEN	08/12/2022
L	PT2138-AUTRES CONSTRUCTIONS	08/12/2022
L	PT21533-RESEAUX CABLES	08/12/2022
L	PT21534-RESEAUX ELETRIFICATION	08/12/2022
L	PT21538-AUTRES RESEAUX	08/12/2022
L	PT2156-MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEF	08/12/2022
L	PT2156-MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEF	08/12/2022
L	MATERIEL TECHNIQUE SCOLAIRE	08/12/2022
L	MATERIEL ROULANT	08/12/2022
L	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	08/12/2022
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	08/12/2022
L	PT2158-AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	08/12/2022
L	PT2181-INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AM	08/12/2022
L	PT21828-MATERIEL DE TRANSPORT (VOITURES)	08/12/2022
L	PT21828-MATERIEL DE TRANSPORT (CAMIONS ET VEHICULE	08/12/2022
L	PT21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	08/12/2022
L	PT21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER (mo	08/12/2022
L	PT21848-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER (ma	08/12/2022
L	PT2185-MATERIEL DE TELEPHONIE	08/12/2022
L	PT2188-ELECT INDUSTRIEL ET COFFRE FORT	08/12/2022
L	PT2188-GROS EQUIPEMENT DE CUISINE (éléments de cui	08/12/2022
L	PT2188-APPAREILS DE LEVAGE-ASCENSEURS	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	PT2188-AUTRES IMMOBILISATIONS ET MATERIEL ET EQUIP	08/12/2022
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	08/12/2022
L	CONSTRUCTIONS	08/12/2022
L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	08/12/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	08/12/2022
L	PART INVESTISSEMENT P.P.P.	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES AUX E.P.L.E SUR IMMOBILISATIONS	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	08/12/2022
L	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	08/12/2022
L	TITRES DE PARTICIPATION	08/12/2022
L	VERSEMENTS RESTANT A EFFECTUER SUR TITRES DE PARTI	08/12/2022
L	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE PROPRIETE)	08/12/2022
L	TITRES IMMOBILISES (DROITS DE CREANCE)	08/12/2022
L	COMPTES DE PLACEMENTS REMUNERES	08/12/2022
L	FONDS D'EPARGNE FORESTIERE	08/12/2022
L	PRETS AUX COLLECTIVITES ET AUX GROUPEMENTS	08/12/2022
L	PRETS AU PERSONNEL	08/12/2022
L	PRETS D'HONNEUR	08/12/2022
L	AVANCES REMBOURSABLES	08/12/2022
L	AUTRES PRETS	08/12/2022
L	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSES	08/12/2022
L	CREANCES POUR AVANCES EN GARANTIE D'EMPRUNT	08/12/2022
L	CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA	08/12/2022
L	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	08/12/2022
L	REGIONS	08/12/2022
L	DEPARTEMENTS	08/12/2022
L	COMMUNES MEMBRES DU GFP	08/12/2022
L	AUTRES COMMUNES	08/12/2022
L	GFP DE RATTACHEMENT	08/12/2022
L	AUTRES GROUPEMENTS	08/12/2022
L	CCAS ET CAISSE DES ECOLES	08/12/2022
L	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	08/12/2022
L	CREANCES SUR DES PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT	08/12/2022
L	CREANCES POUR LOCATIONS-ACQUISITIONS	08/12/2022

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
657381	Subvention exceptionnelle	Régie	REGIE AEROPORT BRIVE SOUILLAC	Etablissement de droit public	2 793 136,00
65742		Ligne aérienne Brive-Paris	AMELIA REGOURD AVIATION	Autre personne de droit privé	850 000,00
					1 943 136,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 717 594,93	1 717 594,93
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-16 718,43	-16 718,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 700 876,50	1 700 876,50

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 700 876,50	1 700 876,50
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 717 594,93	1 717 594,93

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	963 983,00	963 983,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 993 161,50	2 993 161,50
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 029 178,50	2 029 178,50

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		963 983,00	963 983,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		963 983,00	963 983,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	963 983,00	963 983,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	BP 2024
V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

COMITE SYNDICAL DU : Jeudi 28 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes : Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0

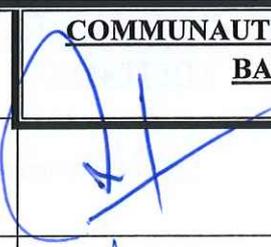
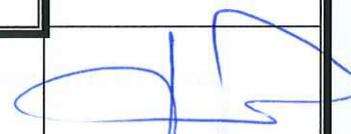
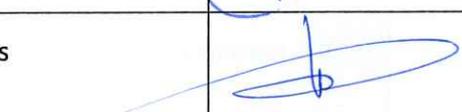
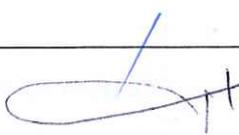
Date de convocation : 21 mars 2024
 Présenté par le Président
 A Brive, le 28 mars 2024
 Le Président

Le Président,

 Julien BOUNIE
 Syndicat Mixte pour la Création,
 l'Aménagement et la Gestion
 de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

Délibéré par l'assemblée réunie en session ordinaire,
 le 28 mars 2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

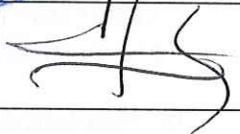
<u>MEMBRES TITULAIRES</u>	Présents	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>	Présents
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU		BASSIN DE BRIVE	
SOULIER Frédéric		LACOMBE Marie-Christine	
PATIER François		JACINTO Fatima	
GARY Yves		DELDOULI Najat	
PRADAYROL Christian		ROQUES Guy	
FRONTY Jean-Paul		LAPACHERIE Alain	
VIDAU Philippe		BERNARDIE Jean-Pierre	

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
 Date de télétransmission : 03/04/2024
 Date de réception préfecture : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	BP 2024
V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

SOULIER Henri		MAMMOLA Walter	
LASCAUX Jean-Louis		MARCOS Eddy	
BOUNIE Julien		GABRIEL Catherine	
DOUSSAUD Alexandra		CLOG-DACHARRY Steve	

CONSEIL DEPARTEMENTAL CORREZE

COSTE Pascal		SOLER Gérard	
MEUNIER Frédérique		DELPECH Jean-Jacques	
COMBY Francis		LESCURE Philippe	
BOISSIERAS Pascale		BOUZON Christian	

CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

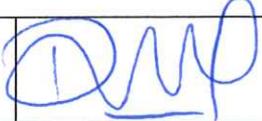
NAUCHE Philippe		SERRE Françoise	
CAVITTE Pascal		BERGE Mathieu	
REYDY Anabelle		DELRIEUX Benjamin	
ELOPHE Valéry		COUSIN Annick	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT

GINESTE Frédéric		VILLEPONTOUX Régis	
------------------	--	--------------------	--

Accusé de réception en préfecture
19-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	BP 2024
V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

		DELPECH-FRAYSSSE Violaine	
	<u>C.C.I. DE LA CORREZE</u>		
CAYRE Françoise		DEVAUD Xavier	
		BRISSEAU Olivier	
	<u>C.C.I. DU LOT</u>		
HUGON Jean		JAUZAC Bernard	
		MIELVAQUE Xavier	
	<u>Communauté de Communes</u> <u>CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE</u>		
PROENÇA Christophe		FENNI Habib	
		En attente de désignation	
	<u>VILLE DE TERRASSON</u>		
LAROQUIE Roger		GAUTHIER Frédéric	
		BEAUDRY Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Brive, le 28 mars 2024

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20240328-2024-08BP-BF
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024